



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 11/07/2016
Reçu en préfecture le 11/07/2016
Affiché le **12 JUIL. 2016**
ID : 056-215601626-20160707-DB20160705B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Jeudi 7 juillet 2016

**PARTICIPATIONS FACULTATIVES AUX ECOLES PRIVEES HORS TERRITOIRE POUR L' ANNEE
SCOLAIRE 2016-2017 – ECOLE DIWAN**

Etaient présents :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Loïc TONNERRE, Antoine GOYER, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, David DREGOIRE, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Patrick GOUELLO, Dominique QUINTIN, Jean-Luc MADEC, Martine YVON, Dominique DAUGES, Isabelle LE RIBLAIR, Bernard CLERGEON, Anne-Valerie RODRIGUES, Christelle CAINJO, Armelle GEGOUSSE, Pierre-Yves CAINJO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Katherine GIANNI à Teaki DUPONT, Philippe DONIES à Michel ROUALO, Yolande ALLANIC à Jean-Guillaume GOURLAIN, Nolwenn DELALEE à Daniel LE LORREC.

Secrétaire de séance : Dominique QUINTIN

Présents : 29
Pouvoirs : 04

**PARTICIPATIONS FACULTATIVES AUX ECOLES PRIVEES HORS TERRITOIRE POUR L' ANNEE
SCOLAIRE 2016-2017 – ECOLE DIWAN**

Rapporteur : Hélène BOLEIS

La collectivité finance depuis de nombreuses années les écoles privées François Tanguy et Diwan, toutes deux situées à Lorient.

L'école Diwan propose un enseignement immersif en langue bretonne qui répond à la demande d'une partie des familles ploemeuroises, en l'absence, jusqu'à ce jour, de filière bilingue publique sur le territoire communal.

Vu le Code général des collectivités ;

Vu les avis des commissions « Éducation, culture, relations internationales » du mercredi 22 juin 2016 et de la commission « Finances et ressources humaines » du lundi 27 juin 2016 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le versement d'une participation à l'école Diwan identique à celle octroyée pour l'année scolaire 2015-2016.
- 563 € par élève ploemeurois de maternelle
 - 308 € par élève ploemeurois en élémentaire.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.

Pour extrait certifié conforme.


MORBIHAN
Mairie

Yvan LOAS,
Maire